

# Le MR pris en tenaille à Linkebeek

## L'affaire Thiéry englué les libéraux

**Le refus de la ministre N-VA de nommer Damien Thiéry comme bourgmestre de Linkebeek force le MR au grand écart, entre sa loyauté au fédéral et le soutien à ses troupes.**

Tout faire pour protéger le Premier ministre. C'est généralement le mot d'ordre donné aux militants et aux cadres, dans tout parti détenant le « 16 ». Le MR n'échappe pas à la règle. Mais au prix de contorsions qui lui attirent désormais les quolibets et les critiques, très vives, de ses concurrents. Et d'un communautaire qu'on promettait éloigné, mais qui revient au galop et le prend en tenaille.

Tout part de Damien Thiéry, cet ancien FDF passé au MR où, disait-il, il se sentait mieux soutenu comme francophone de la périphérie. Oui mais voilà : M. Thiéry aurait dû être nommé bourgmestre de Linkebeek, depuis les dernières élections communales de 2012. Mais la ministre régionale flamande de l'Intérieur, la N-VA Liesbeth Homans, une proche de Bart De Wever, s'y refuse, pour cause de violation des lois linguistiques. Elle a franchi un nouveau cap ce dimanche, en désignant désormais Eric De Bruycker bourg-

**LE CDH A DÉNONCÉ LA « CARPETTE-ATTITUDE » DU MR DANS CE SULFUREUX DOSSIER**

mestre, et ce alors qu'il est conseiller minoritaire de l'opposition, élu avec 168 voix !

**CHARLES MICHEL SE CACHE**

Le cabinet de Charles Michel n'a donné aucune suite à nos demandes répétées de réaction. Du jamais vu ! Du côté de son parti, Olivier Chastel a « confirmé son soutien » à M. Thiéry. « Il reste le seul bourgmestre légitime de Linkebeek. Nous réfléchissons avec lui à des solutions pour sortir de cette crise et le rétablir dans ses droits, dans l'intérêt de la population qui s'est massivement prononcée en sa faveur et en faveur de son équipe en 2012 et qui n'accepte pas que le choix démocratique qu'elle a posé soit ainsi bafoué par la ministre Homans. »

« Le problème ne concerne pas le gouvernement fédéral mais le gouvernement flamand », ajoutait son porte-parole. « Le Premier ministre n'a d'ailleurs pas la tutelle sur les communes... » Pour le MR, le problème est aigu. D'abord, Charles Michel, en entrant au « 16 », avait

promis que le communautaire ne ressurgirait pas durant la législature, raison pour laquelle il avait, disait-il, accepté de pactiser avec la N-VA. Ensuite, le choix de la nationaliste Liesbeth Homans est soutenu par le gouvernement flamand tout entier, où siègent également le CD&V et l'Open VLD. C'est donc bien une position des trois partis qui se trouvent en coalition avec le MR au fédéral !

Les critiques n'ont pas tardé. Le

coup le plus rude est venu du cdH, qui estime que « le MR confirme sa carpette-attitude ». En ajoutant : « Politiquement, le constat est grave : agissant en nouvelle succursale de la N-VA, le Premier ministre et son parti tolèrent qu'on puisse s'asseoir sur les urnes, et acceptent qu'un de leurs mandataires soit victime d'un déni de démocratie ! » Ecolo et Groen ont demandé « à Charles Michel de cesser de faire l'autruche ». Elio Di Rupo (PS) a demandé de mettre le dossier sur la table du comité de concertation.

Le conseil communal de Linkebeek fut chahuté lundi soir, mais aucun heurt dans la foule de 300 personnes venues soutenir Damien Thiéry. Les quelques sympathisants N-VA, bien protégés par la police, l'ont en revanche hué. ■

CH. C.

ILS ONT FAIT TRÈS PEU DE VOIX MAIS SONT MAYEURS

## Pas besoin d'être « star » pour être bourgmestre

C'est donc Éric De Bruycker, un candidat totalisant... 168 voix aux dernières élections communales qui devient bourgmestre de Linkebeek. Par rapport aux 2.925 votes valables, cela représente un très petit 5,74 % de taux de pénétration, très loin derrière Damien Thiéry et ses 1.232 voix de préférence (42,12 %) !

Si les spécialistes se déchirent sur la légitimité de ce nouveau mayer flamand sur fond de crise communautaire, la population se demande si un élu ayant rassemblé si peu de voix sur sa personne, est bien légitime.

Contrairement à la Wallonie, où un bourgmestre doit être celui qui a rassemblé le plus de voix sur la liste de la majorité qui a le plus de sièges, la Flandre et Bruxelles ont conservé l'ancien système. Pas besoin d'être une « star » pour ceindre l'écharpe mayorale. Allez, pour rassurer M. De Bruy-

cker, on peut lui rappeler que d'autres mandataires sont devenus bourgmestres sans grand taux de pénétration. On pense

par exemple à **Philippe Evrard**, le bourgmestre Écolo de **Mont-Saint-Guibert** (277 voix, 6,2 % de taux de pénétration) ou **Willy Decourty** à **Ixelles** (1937 voix, 6,36 % de taux de pénétration) ou encore **Yvan Mayeur** à **Bruxelles**. Le socialiste a accédé à la fonction suprême de la capitale avec 2.662 voix de préférence, soit un taux de pénétration de 4,21 %.

Ces bourgmestres, élus de manière légale, sont-ils pour autant illégitimes ? « La légitimité se pose quand les gens s'opposent à une nomination », répond Pierre Verjans, politologue à l'Ulg. « Un bourgmestre peut manquer d'assise électorale, mais si les gens s'y retrouvent, à terme, grâce aux actions qu'il a menées, il peut gagner

sa légitimité. Cela se mesurera au prochain scrutin et au score qu'il réalisera. »

### « UN BOURGMESTRE LIGOTÉ »

Dans l'absolu, M. Verjans ne pense pas qu'un bourgmestre avec un faible taux de pénétration soit plus fragile qu'un autre. Et de prendre l'exemple de Marcel Levaux à Cheratte (1971) qui était devenu bourgmestre alors que sa liste (Parti Communiste) n'avait remporté qu'un seul siège. Il avait formé une alliance avec les libéraux et les chrétiens. « Aux élections suivantes, il a fait un tout gros score et est resté bourgmestre ».

À Linkebeek, c'est bien sûr différent. « M. De Bruycker, issu de la seule liste flamande, se retrouve pieds et poings liés avec les francophones, c'est un bourgmestre ligoté », termine M. Verjans. ■

F. DE H.